

Iodus® 40

Bio-stimulateur des défenses naturelles contre les maladies fongiques dans le blé, épeautre et l'orge.

Description du produit en bref

Iodus 40 active les défenses naturelles dans les plantes de céréales contre les maladies fongiques. Son efficacité est préventive.

Matières actives

37 g/l Laminarine

Formulation

Concentré soluble dans l'eau (SL)

Trademark

Goëmar, St-Malo, France

Numéro d'homologation

W-6436

Mode d'action

Iodus 40 est obtenu à partir de filtrats d'algues concentrés en principes physio-actifs. Ces principes actifs sont extraits de l'algue *Laminaria digitata*. Les plantes ont un système immunitaire non spécifique. Elles réagissent de la même façon quel que soit le type d'agresseur. La **Laminarine**, principe actif de Iodus 40 ressemble à une substance contenue dans la paroi des champignons nocifs pour les plantes. La plante réagit à ce leurre et mobilise ses défenses naturelles. Cette réaction, analogue à une vaccination, prépare la plante aux attaques ultérieures. Iodus 40 a une efficacité préventive. La durée d'action de cette stimulation se prolonge jusqu'à 40 jours.

Utilisation Céréales

Blé

Dosage : 1 l/ha. Effet partiel contre l'oïdium. Stade d'application optimal : BBCH 31-37 (apparition de la dernière feuille). Application préventive.

Epeautre

Dosage : 1 l/ha. Effet partiel contre l'oïdium. Stade d'application optimal : BBCH 31-37 (apparition de la dernière feuille). Application préventive.

Orge

Dosage : 1 l/ha. Effet partiel contre l'oïdium et la rhynchosporiose. Stade d'application optimal : BBCH 31-37 (apparition de la dernière feuille). Application préventive.

Miscibilité

Iodus 40 est miscible avec les herbicides Ally Power, Ariane C, Constar, Concert SX, Derux, Starane Max et Talis

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER): Iodus 40 est admis pour le système de production CSP et IP-Suisse.

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être

nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280s Porter des gants de protection.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes précautions d'usage.

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 00 86 Carton à 4 x 5 l

10 00 86 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>